

***Le Devoir* est abject**

Thetford Mines, Qué.,
le 12 juillet 1949.

M. Gérard Filion,
directeur, *Le Devoir*,
430-434 Notre-Dame est,
Montréal.

Monsieur,

Dans votre article : « Le bien peut sortir du mal », vous admettez ce que je vous ai dit au début de la grève : « Ca va être un désastre ».

Les travailleurs pensaient et leurs dirigeants avaient dit qu'elle ne durerait pas huit jours, à cause du marché de l'amiante, mais ce n'est pas ce que vous dites.

On n'a jamais abusé des forces physiques ni morales des travailleurs ici; il y avait trois hommes où il en fallait deux, et il est prouvé qu'ils ne travaillaient pas plus de cinq heures alors qu'ils étaient payés pour huit heures.

Accumulation de richesses; je suis ici depuis 1901. Les premiers propriétaires, Bennett et Martin, avec Vimy Ridge et la Bennett Mine (Ward Mine) se sont ruinés, j'ai de leur compte pas payé dans mes livres.

L'Asbestos Corporation a dû être réorganisée trois fois, et beaucoup d'actionnaires d'ici s'en souviennent. La compagnie Bell a aussi été réorganisée deux ou trois fois. Il n'y a que Johnson, premier occupant, qui est resté propriétaire de sa mine. Cette famille est alliée à des catholiques aussi bons et aussi généreux que l'on puisse désirer (ils ne sont pas mes clients), mais à l'avenir, ça va changer. On a déjà commencé à mettre deux hommes où il y en avait trois autrefois, et de cela, vous et votre associé Picard, êtes responsables. Voici pour les conditions de travail; je vous l'ai déjà dit et je peux le prouver de même que pour l'amiantose.

Vous savez que vous ne dites pas la vérité quand vous dites que les compagnies avaient prévu et voulu la grève. Mais un aumônier général a dit à un curé d'ici, qu'on allait l'avoir, quinze jours avant qu'elle soit déclarée.

Laissez le public juger quels sont ceux qui ont joué le rôle le plus abject, du gouvernement et de ses ministres qui défendaient et appliquaient les lois de la province, ou bien du *Devoir* et de plusieurs chefs syndiqués.

Quant à l'Église, il y en avait autant de membres du clergé d'un côté que de l'autre. Si le Père Dugré était avec nous, je sais que Dom Hamel ne vous approuve pas.

Pour abattre Duplessis vous avez ruiné des ouvriers. Je n'ai jamais été et ne serai jamais contre les syndicats catholiques, mais je suis contre plusieurs de ses dirigeants qui agissent en révolutionnaires et ont fait jouer un rôle de communiste à nos ouvriers. Ceux qui sont ici, peuvent juger mieux que ceux du dehors.

Après ce qui vient de se passer il y en a plus que vous pensez qui seraient prêts à suivre le premier chef communiste qui va se présenter.

Désastre financier, désastre moral et religieux, même les curés qui vous approuvent ne peuvent s'empêcher de le constater, et ils me l'ont dit. Si le bien peut parfois sortir du mal, ce n'est pas à la suite de la grève de l'amiante.

Je sais que mes remarques ne changeront rien à la manière d'agir de votre journal dont j'ai payé en mars pour jusqu'au 1^{er} mai, 1950.

A l'avenir, vous voudrez bien ne plus me l'envoyer; c'est la première fois que retourne un journal, ou plutôt, la deuxième, j'ai déjà retourné le *Journal* de J.C. Harvey. Dans votre feuille, je ne reconnais plus le *Devoir* d'Henri Bourassa.

Votre tout dévoué,

Dr J.E. BEAUDET

P.-S. Vous allez continuer à parler des matraques de la police à Duplessis. Vous n'avez jamais parlé de la manière que vos syndiqués les avaient traités alors qu'ils étaient en devoir pour libérer la voie publique et après que ces policiers ont été désarmés et attachés, vous n'avez pas rapporté les faits et gestes des épouses de vos syndiqués, alors qu'avec des épingles à chapeau, elles s'amusaient à les piquer partout, même aux organes génitaux. Il paraît que c'était la manière d'agir des rouges en Espagne.

Source : Dr J. E. Beudet, « Lettre au *Devoir*. *Le Devoir* est abject », *Le Devoir*, 18 juillet 1949, p. 4.